



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: hrsspecialprocedures@ohchr.org

**Objet : Prolongation de la date limite pour la réception des candidatures pour le membre, issu des États d'Europe orientale, du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, devant être nommé lors de la 47<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et aux autres organes des droits de l'homme et a l'honneur de les informer que suite à sa note verbale du 3 février 2021, **la date limite pour la réception des candidatures uniquement pour le membre, issu des États d'Europe orientale, du groupe de travail ci-dessous a été prolongée jusqu'au 22 avril 2021 (midi, heure de Genève):**

**Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, membre issu des États d'Europe orientale (résolution 45/24 du Conseil des droits de l'homme)**

Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale et la procédure pour présenter une candidature en ligne sont disponibles au lien électronique suivant :

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à [hrsspecialprocedures@ohchr.org](mailto:hrsspecialprocedures@ohchr.org).

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.

Le 13 avril 2021